

Monsieur Louis CATTELIN
« Le gai Soleil »
-73260- LA LECHERE
SAVOIE
GSM : 06.12.93.63.41.

T2

Ministère Public
1, Rue jacques PORRAZ
BP 102
-73207- ALBERTVILLE Cedex

TRES IMPORTANT
URGENT - SIGNALE

-RAR par précaution du 23/07/2010-
N.Réf. : Louis CATTELIN c/ PV Ceinture 08/06/2010
TA 23200341
N° Avis de Contravention : 23200341
Immatriculation : AJ 900 LZ (Fiat Panda)

Objet : Statut juridique international de la Savoie => Audiencement.

A :

Monsieur l'Officier du Ministère Public du tribunal de proximité d'ALBERTVILLE,

Je reçois ce jour un refus non motivé de classer sans suite un PV d'infraction routière malgré les arguments juridiques précis exposés auxquels je note qu'il n'y a pas été répondu (?).

1°) Cet acte administratif n'est pas signé par l'Officier du Ministère Public mais « Pour Ordre » par une personne non dénommée de sorte qu'aucune vérification de délégation de pouvoir n'est possible.

2°) Il m'a été adressé en lettre simple avec les risques d'égarement postal alors que ma réclamation et la présente sont adressées en RAR. C'est déplorable.

3°) Il y est mentionné péremptoirement qu'« aucune information ne permet d'annuler les poursuites engagées régulièrement » alors que je vous ai fourni des éléments de preuve formelles : Traités, Question et réponse officielle du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes...etc...etc... C'est provocateur et peu sérieux.

Je demande l'examen de cette affaire devant le Tribunal compétent et souhaite être être défendu par un Avocat des pauvres spécialiste en Droit sarde puisqu'il est prévu que la Cour d'Appel de CHAMBERY et son Président ont l'obligation de veiller à la formation de 40 auxiliaires de Justice connaissant les règles de procédure pénale spécifiques à la Savoie. NB : La France doit respecter la CES(auegarde)DH article 6...

Mon Etat Civil est le suivant :

Louis CATTELIN né le 20/08/1944 à ALBERTVILLE (Savoie)

De nationalité savoissienne

Célibataire

Retraité (880 Euros mensuels)

Fils de Michel CATTELIN et Simone ALLEMOZ.

La LECHERE le 29/09/2010